

# De nouveaux visas pour l'Europe de Schengen

---

Publié le: 05-04-2010

Source: [Portal Europe](#)

---



## Par RFI.

Finie la galère pour obtenir un visa pour entrer dans l'espace Schengen ? C'est en tout cas la promesse du nouveau code des visas qui entre en vigueur ce lundi 5 avril 2010. L'espace Schengen, c'est cet espace formé de la Suisse, l'Islande et la Norvège, auxquels on ajoute 22 pays de l'Union européenne (les 27 moins le Royaume-Uni, l'Irlande, la Bulgarie, la Roumanie et Chypre). Avec cette réforme du code, les Etats de l'espace Schengen ont voulu simplifier l'obtention des visas courts (moins de 3 mois). Le point sur les principales nouveautés.

Tout d'abord les délais vont être raccourcis. Il fallait attendre deux mois pour obtenir un rendez-vous ; désormais ce seront deux semaines. C'est en tout cas ce qu'affirment les textes de ce nouveau code. Deux semaines pour avoir un rendez-vous, puis deux semaines pour obtenir une réponse, il faudra donc compter un mois au maximum pour décrocher le fameux sésame.

□□□□ □□ Ensuite et surtout, si la réponse est négative, elle devra être justifiée ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. L'Europe se veut plus transparente et casser son image de forteresse. Une image qui résulte des zones d'ombre qui entouraient les démarches pour obtenir un visa et notamment les refus non motivés.

Quant au formulaire, les responsables européens ripitent qu'il est plus simple, plus clair, plus court aussi. Il y a une dizaine de questions en moins. La partie qui concerne le conjoint et sa situation disparaît.

En revanche, il n'existe toujours pas de visa Schengen unique, livré par une seule institution centrale. Le fameux sésame reste délivré par les différents Etats membres. En 2008, au total, 10 millions de visas Schengen ont été accordés, un nombre qui pourrait augmenter ces prochaines années avec ces nouvelles dispositions.